



LA RETRAITE : c'est un choix de société où la redistribution solidaire des richesses est un point clef.

Macron veut mettre en place une réforme systémique des retraites, supprimant les différents régimes, sur recommandation de la commission de Bruxelles, sans garantie de justice, ni de retraite de bon niveau.

Rappelons deux choses :

- Les 42 régimes de retraites sont liés à des histoires de luttes avec des acquis sociaux. Il en existe 4 principaux : le régime général du privé pour 72 % des retraités (soit 13 millions sur les 17 à 18 millions retraités), celui des fonctionnaires (11 à 12% % soit 1,9 millions), presque à égalité en nombre avec ceux des agriculteurs et des artisans. Les 2% restants ne comptent que quelques milliers de bénéficiaires.
- Le Conseil d'orientation des retraites (COR), organisme officiel, lieu d'étude et de concertation entre les principaux acteurs du champ des retraites, dont les syndicats, affirme dans son dernier rapport de juin 2018, que le régime par répartition est équilibrée jusqu'en 2070. C'est bien sûr la conséquence des réformes régressives mises en œuvre depuis 1993 (avec la décote et l'allongement en 2035 à 43 ans de la durée de cotisations) qui dégradent les pensions. Il faudrait plutôt chercher à améliorer par le haut le système actuel par répartition, plus solidaire et équitable si on le compare aux autres systèmes dans le monde. Cette amélioration va passer aussi par la question de l'emploi et d'une autre redistribution du capital vers les pensions.

Le projet Macron est très flou : quel droit donnera un euro cotisé et les temps non cotisés (maladie, maternité, chômage, handicap), seront-ils source de régression ? Dans un système par point, les repères collectifs s'effacent avec la fin de la durée de cotisation, du montant de la pension non connu comme l'âge de la retraite. La valeur du point variera automatiquement en fonction de paramètres tels que l'espérance de vie estimée d'une génération, la désindexation de l'inflation, suivant la croissance et l'évolution de salaires. Chacun-e deviendrait le propre constructeur, (acteur responsable), de sa retraite. Les « bas salaires » seraient incités à travailler plus longtemps alors qu'ils ont les emplois les plus pénibles ! Les plus aisés pourraient par contre épargner plus et cesser plus tôt leur activité. Une telle réforme systémique dégradera encore plus le niveau des retraites. Les secteurs financier et assurantiel privé ne rêvent-ils pas de cette contre-réforme ?

Toutes les générations doivent avoir droit à une pension socialisée après leur vie professionnelle et pour la « dernière partie de leur vie ». Nous devons lutter contre l'idée dominante et fautive que cela ne serait plus possible. Nous en avons les moyens et c'est d'abord une question de solidarité et donc de choix de société à débattre.

christine.chafiol@snepfsu.net

pascal.anger@snepfsu.net